



1 place de l'Hôtel de Ville
68210 DANNEMARIE
Tél : 03.89.25.00.13
Fax : 03.89.08.03.11
Courriel : mairie@dannemarie.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE DU MAIRE n° 93/2019 Portant réglementation du stationnement

Le Maire de la Commune de DANNEMARIE,

VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des collectivités locales;

VU les articles L 2542-2, L 2213-1 du Code Générale des Collectivités Territoriales;

VU le code de la route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.25, R 417.4, R 417.9, R 417.10 et R 417.12 ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I - quatrième partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel modifié du 7 juin 1977;

Considérant que pour des raisons de sécurité lors de la fête foraine le stationnement sur le parking de la rue du Stade et le parking de la salle polyvalente doit être interdit ;

ARRETE

Article 1er : Le stationnement sur le parking de la rue du Stade et le parking de la salle polyvalente sera réglementé du lundi 26 Août 2019 à partir de 8h00 jusqu'au mercredi 11 Septembre 2019 inclus, seul les secours et les forains sont autorisés à y stationner.

Article 2 : La partie gauche du parking de la salle polyvalente, côté Gendarmerie, devra rester libre d'accès, afin de permettre aux secours d'accéder à la salle en cas de besoin, ainsi que devant l'entrée principale du stade

Article 3: La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction interministérielle - quatrième partie - signalisation de prescription - sera mise en place par les services techniques de la commune.

Article 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5: Tout agent de la force publique est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Dannemarie,
- Le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Dannemarie,
- La Police Municipale de Dannemarie,
- La Brigade Verte,
- Les Service Techniques de Dannemarie,

Fait à Dannemarie, le 6 aout 2019



Le Maire

Paul MUMBACH